

CARACTERISTIQUES DE LA MANIFESTATION

Catégorie des participants	Longueur du parcours	Nombre de tours à accomplir

Nombre de concurrents attendus :

Nombre de spectateurs attendus :

Participants : licenciés non licenciés

Nombre de véhicules d'accompagnement motorisés :

Type :

Communes traversées :

MESURES RESCRIPTIVES DE CIRCULATION

Si la circulation et / ou le stationnement doivent être réglementés, en faire la demande auprès des gestionnaires de voirie concernés (communes et/ou Conseil Général)

Circulation interdite sur les voies suivantes :

--

--

Stationnement interdit sur les voies suivantes :

--

--

DISPOSITIF DE SECURITE ET DE SECOURS

Demande de mise à disposition des services des forces de l'ordre : oui non

Si oui, préciser les moyens demandés :

	Nature de l'épreuve			
	Circuit inférieur ou égal à 12 km	-Circuit supérieur ou égal à 12 km -contre la montre -épreuves chronométrées	-Ville à ville ou par étapes -circuit supérieur à 20km	Cyclo sportive
Signaleurs (à positionner sur le plan): Statiques	<i>Nombre :</i> <input style="width: 60px; height: 20px;" type="text"/>	<i>Nombre :</i> <input style="width: 60px; height: 20px;" type="text"/>	<i>Nombre :</i> <input style="width: 60px; height: 20px;" type="text"/>	<i>Nombre :</i> <input style="width: 60px; height: 20px;" type="text"/>
Mobiles	<input style="width: 60px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 60px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 60px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 60px; height: 20px;" type="text"/>
Moyens de secours (brancard, couvertures et trousse de premiers soins sont à mettre à disposition des secouristes)	<i>2 secouristes majeurs titulaires PSC1</i> <input style="width: 60px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 60px; height: 20px;" type="text"/>	<i>2 secouristes majeurs titulaire PSC1</i> <input style="width: 60px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 60px; height: 20px;" type="text"/>	<i>DPS-PE *:</i> <input style="width: 60px; height: 20px;" type="text"/> ou ambulance* avec 2 secouristes <input style="width: 60px; height: 20px;" type="text"/>	<i>OUI</i> <i>Nb de secouristes:</i> <input style="width: 60px; height: 20px;" type="text"/>
Véhicule destiné aux premiers secours	<i>Oui, dédié aux 2 secouristes</i>	<i>DPS-PE *:</i> <input style="width: 60px; height: 20px;" type="text"/> ou ambulance* avec 2 secouristes <input style="width: 60px; height: 20px;" type="text"/>	<i>DPS-PE *:</i> <input style="width: 60px; height: 20px;" type="text"/> ou ambulance* avec 2 secouristes <input style="width: 60px; height: 20px;" type="text"/>	<i>2 ambulances* minimum</i> <input style="width: 60px; height: 20px;" type="text"/>
Médecin(s)	<i>NON</i>	<i>NON</i>	<i>OUI</i> <input style="width: 60px; height: 20px;" type="text"/>	<i>Oui</i> (2 médecins à partir de 150 participants) <input style="width: 60px; height: 20px;" type="text"/>

*DPS-PE = Dispositif prévisionnel de secours de petite envergure, soit un poste de secours de 4 secouristes = 1 PAE et 3 PSC 1
un DPS-PE mobile : ambulance* ou véhicule de premiers secours

*ambulance = ambulance conforme au type B norme NF EN1789

Les cellules grisées représentent le dispositif de secours minimum requis pour chaque type d'épreuve. Ces champs doivent donc être obligatoirement complétés.

ENGAGEMENT DE L'ORGANISATEUR

L'organisateur, représenté par le demandeur :

- **S'engage à prendre en charge** les frais du service d'ordre exceptionnel mis en place à l'occasion du déroulement de l'épreuve et à **assurer** la réparation des dommages, dégradations, modifications de toute nature de la voie publique ou de ses dépendances imputables aux concurrents, aux organisateurs ou à leurs préposés.
- **Prend note** de l'obligation, en cas d'annulation de l'épreuve pour quelque cause que ce soit, ou de report de la date, d'informer le préfet de sa décision, **SIX JOURS AU MOINS** avant la date prévue pour le début de la manifestation,
- « Le non-respect du délai imparti peut entraîner l'interdiction de solliciter la reconduction de la date de l'épreuve ou son renouvellement pendant une période de deux ans au maximum » (Article A331-5 du code du sport).
- **S'engage à souscrire** un contrat d'assurance conforme au modèle-type et à présenter un exemplaire de la police souscrite à l'autorité ayant délivré l'autorisation **SIX JOURS FRANCS AU MOINS** avant la date de l'épreuve.

A , le

(nom et signature de l'organisateur responsable, cachet)

Pièces à joindre au dossier

- Plan de situation** (carte routière)
- Plan précis, détaillé et lisible du/des itinéraires** précisant le sens de la course, **l'emplacement** des signaleurs, du (des) poste(s) de secours, des parkings, des zones spectateurs
- Règlement particulier de l'épreuve** conforme aux prescriptions du règlement type de la fédération délégataire (**Article A331-3 du code du sport**)
- Avis de la fédération délégataire** ou à défaut l'accusé de réception du courrier qui lui a été transmis
- Itinéraire horaire** pour les courses dont la longueur du circuit est supérieure à 10 km
- Dispositif de secours :**
 - Engagement écrit des secouristes ou association agréée : a minima 2 secouristes pour toute manifestation
 - Engagement écrit du(des) médecin(s), le cas échéant
 - Engagement écrit des(s) ambulance(s), le cas échéant
- Demande d'agrément des signaleurs statiques et mobiles signée** (ci-joint)
- Attestation d'assurance** couvrant la manifestation
- S'il y a lieu, attestation concernant l'autorisation **de tous les propriétaires** d'utiliser leurs terrains privés pour la manifestation envisagée
- S'il y a lieu, l'évaluation des incidences Natura 2000 en application du décret n°2010-365 du 9 avril 2010 relatif aux incidences Natura 2000